



Nargis 2017

Bulletin
municipal



le Mot

de la Commission de Communication



La commission de communication d'une mairie a pour vocation de traiter et de diffuser l'information à destination de la population avec laquelle elle entretient un lien de proximité. Dans ses écrits, de toute nature, elle véhicule l'image du maire, en rapporte les propos ou les projets et se fait l'écho de ses opinions. Moments tristes ou moments gais, périodes de difficulté ou de réussite, elle est le porte-parole des événements et actions de la mairie, sous le contrôle de son premier magistrat. La rédaction du 3ème bulletin de cette mandature, s'inscrit tout naturellement dans notre objectif constant de clarté et de transparence. Et pour satisfaire à cet objectif nous éditions également deux fois par an le L.I.E.N et sommes très vigilants à la réactualisation permanente de notre site communal www.mairie-nargis.com. Bien que toujours perfectible, le bulletin municipal de Nargis est conçu pour être point d'appui de quelques généralités indispensables et référence pour ne rien oublier de la vie de notre village. Nous nous joignons à Patrick Rigault maire, pour formuler à votre rencontre des vœux essentiels et simples afin que ce nouvel an vous mette à l'abri des souffrances du corps et des peines de l'âme. Belle et paisible année à tous.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire est président de droit de toutes les commissions ;
les 4 adjoints et les 10 conseillers se répartissent les commissions.

Patrick RIGAULT
Maire

Annie BARTHOD-TONNOT
1er adjoint

Responsable
de la Commission Fêtes
et Cérémonies

Jean-François DUBOIS
2ème adjoint

Responsable de la
Commission Travaux,
Voirie et Réseau

Brigitte Carroue
3ème adjoint
Responsable de la
Commission Finances
et Budget

Jean-Pierre MARGAGE
4ème adjoint
Responsable de la
Commission Personnel,
Hygiène et Sécurité

Marie-Thérèse
DEBONNAIRE
Conseillère municipale

Hélène DHAMS
Conseillère municipale
Responsable de la
Commission Communication
et Relations Publiques

Edouard GARREAU
Conseiller municipal

Mauricette KUENY
Conseillère municipale

Claudine LEGRAS
Conseillère municipale

Bernadette PERON
Conseillère municipale
Responsable de la
Commission Tourisme
et Environnement

Claude PERON
Conseiller municipal

Pascal DE TEMMERMAN*
Conseiller municipal
Responsable Commission
Jeunesse sport et loisirs

Bernard SORIN
Conseiller municipal

Jean-François THOIZON
Conseiller municipal

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h00 à 12h30

Lundi, mardi mercredi
et jeudi de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 11h30

PERMANENCE DES ÉLUS

- ⊙ Patrick Rigault maire : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- ⊙ Annie Barthod-Tonnot, 1^{ère} adjoint. Affaires sociales (CCAS) et scolaires, fêtes et cérémonies, environnement, tourisme. Lundi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- ⊙ Jean-François Dubois, 2^{ème} adjoint. Urbanisme, acquisitions foncières, travaux voirie et réseaux, incendie, eau. Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- ⊙ Brigitte Carroue, 3^{ème} adjoint. Finances, équipements. Lundi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- ⊙ Jean-Pierre Margage, 4^{ème} adjoint. Personnel, équipement technique, espaces verts, travaux bâtiments communaux, communication. Lundi et jeudi de 9h00 à 12h30 sur rendez-vous.

Sommaire



Bon à savoir

PAGES 6 à 11

Santé et sécurité

Nos petits commerces

Recommandations
hivernales

Un peu d'aide peut
parfois être utile

Ce qu'il faut connaître

La Compagnie des Sapeurs
pompiers de Nargis



Les belles heures de la commune

PAGES 12 à 23

Les vœux du maire

Des heures...

... pour le plaisir des yeux

... pour le plaisir d'écouter

... pour le plaisir des papilles

... pour le plaisir des enfants

... où l'on visite Nargis

... pour la mémoire



La vie associative

PAGE 24 à 25



C'est arrivé en 2016

PAGES 26 à 30

C'est arrivé à nous tous
Français et citoyens

La crue du Loing

Les compétences de la CC4V

Investissements
et travaux divers

PLU et PLUI

État civil

PAGE 31



Calendrier 2017

PAGE 32

Bon à savoir

NUMÉROS UTILES

Santé et sécurité

N° NATIONAUX

URGENCES

Samu.....	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Urgences.....	112
S.O.S médecin.....	3624
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48
SOS psychiatrie.....	01 47 07 24 24
Pharmacies de garde...se renseigner auprès des commissariats	

SERVICES SOCIAUX

Samu social.....	115
Enfance maltraitée.....	119
Maltraitance des personnes âgées.....	01 42 50 11 25
Violences conjugales.....	39 19
Croix-Rouge écoute.....	0 800 858 858
Suicide écoute.....	01 45 39 40 00
Enfants disparus.....	116 000

SÉCURITÉ

EDF/GDF.....	0 810 010 333
SNCF.....	36 35

N° LOCAUX

Maison de santé de Ferrières.....	02 38 96 61 14
Dentiste Georgiana Motoi.....	02 38 96 56 20
Infirmières.....	02 38 96 51 25
Pédicure podologue Claire Tsyboula.....	02 38 96 61 14
Psychologue clinicienne Lara Froment.....	06 42 25 13 13
Clinique Montargis.....	02 38 28 33 33
Hôpital Amilly.....	02 38 95 91 11
Kinésithérapeutes Ferrières.....	02 38 96 52 18
Laboratoire d'analyses Ferrières.....	02 38 96 68 00
Radiologie, IRM, Scanner Montargis.....	02 38 28 30 30
Vétérinaires Ferrières.....	02 38 96 59 59

Petits commerces et artisans locaux

Boulangerie Latourte
.....02.38.95.84.49

Epicerie Bar Presse
« Au p'tit creux, à la p'tite soif ».....
.....02.38.95.77.61

Les fraises de Fanny Thoizon
à Pithurin (au printemps)
.....06.25.19.52.23

Gîte rural du Martroy
.....02.38.95.58.68

Maçonnerie Jean-Luc Petit
.....02.38.95.73.94

Mairie
.....02.38.26.03.04

Plomberie Jean-Luc July
.....02.38.95.83.85

Produits de la ferme
de la Tour - Cornou
.....02.38.95.86.90

Restaurant Pub
« Au Martin Pêcheur »
.....02.38.95.82.66

Les sucres de « Belle de sucre » en
vente à la Petite Brosse de Giroles
.....02.38.95.74.30

RECOMMANDATIONS HIVERNALES

En hiver... Il peut être utile de :

Regarder la météo

Le Département met en place, jusqu'au 13 mars prochain, son dispositif de viabilité hivernale. Celui-ci a pour objectif de limiter l'effet des intempéries sur les déplacements et d'assurer la sécurité des usagers.

Ce dispositif, rodé depuis plusieurs années, a déjà fait ses preuves. Il s'appuie sur la mobilisation de 230 agents dont la mission est de garantir la qualité des 3 620 km du réseau routier départemental ainsi que la sécurité des usagers qui l'empruntent chaque jour. Ce dispositif comprend notamment une astreinte de nuit qui mobilise 53 agents et selon leurs observations, deux types d'intervention peuvent être déclenchés : soit un traitement préventif pour empêcher ou retarder la formation des phénomènes glissants sur la chaussée, par épandage de sel, soit un traitement curatif, s'il y a du verglas, avec le raclage à la lame puis le salage, en cas de neige. La cartographie de l'état des routes du Loiret est alors réactualisée.

Cette information en temps réel est disponible dès 7h du matin, publiée sur www.loiret.fr/circulation-hivernale. En plus de la carte, ce bulletin reprend les événements de la nuit et les éléments essentiels concernant la praticabilité du réseau. Si besoin, l'information est mise à jour régulièrement durant la journée.

Chaque usager peut s'abonner sur : www.loiret.fr pour recevoir une alerte par courriel dès qu'un nouveau bulletin est publié sur le site web du Département. Enfin, un message vocal sur les conditions de circulation est enregistré tous les matins et accessible au numéro vert suivant 0 800 232 245.

Le même service départemental permet également de connaître à l'avance les travaux qui vont affecter le réseau routier



Protéger son compteur

Le compteur est le témoin de la consommation d'eau ; tout dysfonctionnement peut ainsi se répercuter sur votre facture. Si les compteurs sont la propriété de votre distributeur d'eau, il incombe à l'occupant en revanche, d'en assurer la protection. Mais, il ne doit en aucun cas être manipulé sans l'intervention d'un technicien. Il doit être protégé contre le gel. Pour cela, entourez-le de plaques de polystyrène ou emmaillotez-le dans un sac en plastique rempli de polystyrène, fermé hermétiquement. Il est déconseillé d'utiliser du papier ou du tissu qui conservent l'humidité. Des housses spécifiques protège-compteur sont également disponibles dans le commerce.

Les canalisations sont aussi très vulnérables et à protéger du froid. Avant l'hiver, entourez d'une gaine isolante les tuyaux extérieurs, ainsi que ceux qui sont situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur. Dans les pièces non chauffées (cave, garage), pensez à isoler les canalisations intérieures avec de la laine de verre ou du polystyrène ou à vidanger le circuit.

Après les périodes de grand froid, si vous n'avez pas protégé vos installations à temps ou si les températures négatives se sont prolongées, sachez que le dégel peut lui aussi provoquer des dégâts avec un risque de rupture des canalisations, et donc de fuites d'eau importantes. Pour s'en assurer, vérifiez que votre compteur d'eau ne tourne plus lorsque tous les points de consommation d'eau sont fermés.





UN PEU D'AIDE PEUT PARFOIS ÊTRE UTILE

Au quotidien

Une aide concrète peut devenir un jour indispensable et l'on pense parfois ne pas savoir où s'adresser ou ne jamais trouver la personne recherchée. Une recherche à l'« aveuglette » peut certes aboutir, mais parfois aussi générer de l'insatisfaction. Un organisme dédié est une garantie.



Gâtinais emploi allège votre quotidien

Depuis sa création en 1995, Gâtinais emploi c'est 335 000 heures de travail effectuées auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités locales. C'est aussi 1 900 personnes qui ont été mises en situation de travail. **Gâtinais emploi apporte son aide pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants :**

- Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
- Entretien intérieur et extérieur de la maison
- Tonte, désherbage, bêchage, taille...
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Préparation de repas

Aucune démarche administrative n'est nécessaire et en cas d'insatisfaction, le contrat conclu avec la personne inadéquate est reporté sur une autre personne. Certaines prestations ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur. Gâtinais emploi fournit la main d'œuvre et non le matériel. L'équipe se tient à la disposition de chacun pour fournir les renseignements complémentaires et communiquer les tarifs.

GÂTINAIS EMPLOI :

1 rue Jean-Jacquemain - 45210 Ferrières en Gâtinais Tél : 02.38.96.69.06 - Mail : gatinais.emploi@orange.fr - Site : www.gatinais-emploi.fr

Face à la maladie aussi

Devant le désarroi des familles, France Alzheimer souhaite communiquer. «Le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée augmente chaque année. Nous sommes confrontés à de nombreux appels de famille en détresse, chaque semaine, voire plusieurs fois par semaine. Trop souvent, les familles viennent nous rencontrer tardivement.

Nous leur proposons nos actions et notre soutien :

- Les Groupes de Rencontre gratuits (une fois par mois) animés par une Psychologue à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy.
- Les Cafés Mémoire gratuits (tous les deux mois) au Marigny à Montargis animés par une Psychologue et une bénévole.
- La Formation des Aidants Familiaux, gratuite, en cinq sessions à 15 jours d'intervalle, animée par une Psychologue et une bénévole.
- Des Séjours Vacances Répit Alzheimer permettant aux familles de partir 10 à 11 jours pour se reposer et se détendre.
- Une équipe de bénévoles formée par France Alzheimer Loiret est présente au Centre d'Accueil de Jour cinq jours par semaine au 13, rue du Port s/t Roch à Montargis. Tél : 02 38 95 93 98. France Alzheimer Loiret est en partenariat avec le CHAM. Si vous désirez vous joindre aux bénévoles, vous serez les bienvenus.
- Ecoute des familles au 02 38 95 35 44. Faites connaître l'Association FRANCE ALZHEIMER LOIRET, n'hésitez pas à en parler de nous autour de vous.»

Contact : Monique Reuillard, Responsable d'Antenne FAL
Montargis - Tél : 02 38 95 35 44 ou 06 79 46 40 83
et momonique.r@orange.fr

Lors du maintien à domicile

Le département met à la disposition des personnes titulaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie, l'APA, le boîtier Lysbox. Gratuit, sans branchement électrique et sans raccordement téléphonique, ce boîtier installé par le département au domicile de la personne est un outil de suivi de la personne à la fois pour les familles et pour le personnel de soins. Renseignements sur www.loiret.fr

CE QU'IL FAUT CONNAÎTRE, OU NE PAS OUBLIER

Quand on est jeune parent...

Le R.A.M, Relais d'assistantes maternelles

Le R.A.M est une structure qui s'intègre dans le pôle de compétence « Petite enfance-Enfance- Jeunesse » de la CC4V.

Animé aujourd'hui par Corinne Le Vay, le RAM existe depuis 2012 et ses nombreux intérêts méritent d'être développés car c'est un vecteur d'informations pour les jeunes parents comme pour les assistantes maternelles.

Les jeunes ou futures mamans y trouvent l'aide nécessaire à l'obtention d'une assistante disponible, sans passer d'innombrables coups de fils stériles. C'est également le moyen de connaître les prestations de la CAF, de savoir rédiger un contrat de travail etc. Des sujets plus fondamentaux comme l'adoption d'un enfant ou le fait d'être une maman seule, sont également documentés.

Les assistantes maternelles qui généralement souffrent de leur isolement s'y retrouvent pour échanger, s'entraider et se documenter sur les droits inhérents à leur fonction. Des ateliers tournants sont dispensés dans les communes de Corbeilles, Dordives, Ferrières et Nargis et peuvent être consultés sur le site de la CC4V et sur www.mairie-nargis.com Lors des « portes ouvertes » du RAM en novembre à Nargis une jeune maman travaillant en crèche et dont l'enfant a une assistante maternelle racontait : « Ne croyez pas que la socialisation de l'enfant est meilleure en crèche parce qu'il joue : C'est faux, ils sont trop petits et ne jouent pas entre eux. L'assistante maternelle a plus de proximité et l'éveille mieux »

Sur un potentiel de plus de 100 assistantes maternelles ayant eu des contacts avec le RAM, 30 d'entre elles sont en action en continu.

Contact : Corinne Le Vay Espace citoyen rue Pasteur Dordives –
Tel : 02.38.92.80.34 ou cc4v-ram@orange.fr



...Quand l'enfant grandit

Le Conservatoire à rayonnement cantonal CRC

Le Conservatoire à rayonnement communal de Montargis travaille en partenariat avec la CC4V et dispose d'une antenne locale ferrièreoise au centre culturel de l'enfant. Ecole de musique et de danse, la philosophie développée par Laurence Navallon sa directrice, est de jouer et de pratiquer ensemble. Les instruments et les types de musique sont très diversifiés.



Musique ancienne, musique moderne et assistée par ordinateur se côtoient et une large place est donnée aux pratiques de groupe : chant choral, orchestre de jazz, batucada etc.

La danse est présente en classique et en contemporain et pour le CRC, jouer et danser ensemble, c'est aussi « savoir vivre ensemble ». On peut entrer au conservatoire dès l'âge de 4 ans pour un éveil musical et les adultes sont les bienvenus. Le conservatoire applique une politique tarifaire basée sur le quotient familial et l'inscription se situe à partir de 40 euros pour l'année, dans l'esprit de réduire les inégalités d'accès. Ceci n'étant possible que grâce au financement complémentaire indispensable de la CC4V.

La plaquette détaillée du Conservatoire peut être téléchargée depuis le site de la mairie de Montargis : www.montargis.fr

Renseignements : 02.38.95.11.30
et conservatoire@montargis.fr

CE QU'IL FAUT CONNAÎTRE, OU NE PAS OUBLIER



Collecte des ordures ménagères

Depuis le 1er juillet 2016, en plus des journaux, magazines, emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles, flacons, on peut maintenant déposer dans le tri sélectif les autres emballages ménagers en plastiques comme les pots, les barquettes, les films et les sachets. L'offre du SMIRTOM est de plus en plus large en matière de matériaux collectés et donc les dépôts sauvages au coin des bois ne devraient plus exister.

Bâches type piscine et mobilier plastique restent à déposer en déchetterie.

Horaires : ouverture du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 pour Amilly, Corquilleroy mais fermeture le mardi pour Dordives.

SMIRTOM de Montargis : 20, route de Chaumont - 45120 Corquilleroy - Tel : 02.38.87.37.38ou www.smirtom.fr - et info-tri@smirtom.fr

Civisme et civilité

Elections

Voter est un devoir de citoyen et cette année nous serons sollicités pour les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai et pour les élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Entre 16 et 25 ans

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

La JDC permet aux jeunes de s'informer sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie entre le 16e et 25e anniversaire. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC

est donc une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais aussi opportunités d'aides spécifiques pour des jeunes en difficulté, qui pourront obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptées.

Le programme de la journée comprend entre autres : des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense, une information sur le service civique et les autres formes de volontariat, les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve,

Des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, établis par l'éducation nationale, sont également proposés et en fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Renseignements sur : www.defense.gouv.fr/jdc ou télécharger sur votre smartphone l'application MAJC sur mobile.





Civilité

Un jour peut-être n'aurons-nous plus besoin de rappeler les règles basiques de civilité dans notre bulletin, mais ce n'est pas encore pour cette édition de 2017, et donc les voici à nouveau synthétisées.

- Les animaux ne doivent ni divaguer ni aboyer au passage des véhicules, cyclistes ou piétons. Un chien dont le propriétaire ne s'est pas manifesté risque de ne plus jamais divaguer et si le chien est fugueur il faut prévoir un local en conséquence. Il est du devoir de chacun de ramasser par terre les fruits du bon repas que vous lui avez donné la veille.
- Bricolage et jardinage bruyants doivent respecter le calendrier et la pendule : ils sont autorisés les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10 à 12h.
- Si l'on doit brûler quelques végétaux on le fait avec raison en commençant par en informer son voisin ; on évite les jours de grand vent et la période du 15 juin au 15 septembre ; on attend le lever du jour et l'extinction des feux a lieu à 20 heures.
- Les plantations à effectuer en bordure de rue ou d'une autre propriété doivent être distantes de 2 m si elles dépassent 2m de hauteur et de 0.50 m pour les arbustes et les haies. La règle ne s'applique pas pour une végétation installée depuis plus de 30 ans.
- Les ralentisseurs et radars pédagogiques ont été placés pour inciter à la prudence et c'est au niveau de l'école maternelle qu'il n'est pas tolérable de voir des véhicules emprunter le sens interdit ou gêner la circulation des bus scolaires.

Dans un autre type de registre

- Par ailleurs, les lingettes et papiers toilette imprégnés ne sont aucunement biodégradables mais bien prometteurs de canalisations bouchées contrairement à leur publicité.
- Enfin, pour rester dans le même sujet, le niveau d'approvisionnement des toilettes publiques en papier hygiénique, nous interroge sur une épidémie locale résistante...

Sécurité

La multiplicité des attentats en tous types de lieux et sous toutes formes a entraîné le nécessaire maintien du Plan Vigipirate. Le ministère de l'Education nationale a adressé des consignes très strictes aux directeurs des écoles. Il leur est demandé outre les exercices « attentat intrusion » ou les vérifications d'identité, d'exiger que les parents ne s'attardent pas devant les portes d'accès lors de la dépose ou de la reprise des enfants, et que le stationnement ne soit pas illicite. La même rigueur s'applique aux horaires d'ouverture pour le scolaire comme pour le périscolaire. Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr/vigipirate

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

Une petite compagnie de pompiers de Nargis

Il n'y a pas si longtemps, la mairie conservait dans ses bâtiments, l'ancienne motopompe, de licence De Dion-Bouton, acquise par la Commune de Nargis en 1931 pour la défense-incendie. Cette motopompe sur roues De-Dion Bouton, type 50 000 litres, d'une capacité de 60 m³, pesant plus de 500 kg, permettait à l'époque un jet d'une longueur de 45 mètres. Cet équipement moderne remplaçait la toute première motopompe de Nargis, devenue inutilisable, qui datait de 1847. Sur demande de M. Lemesle, ancien Maire de Nargis, présentée auprès du Conseil général, ce dernier fit don à la Commune de ce matériel et de ses agrès : vingt mètres de tuyaux en cuir, les raccords en cuivre et vingt seaux en osier garnis intérieurement de zinc. Le Conseil municipal s'engagea notamment à construire un local pour remiser ce matériel et à organiser une petite compagnie de pompiers, choisis de préférence parmi les ouvriers en bâtisse.

Le don de la motopompe

En 1999, le Centre de Première Intervention de Nargis et ses quatre pompiers volontaires intégraient le Centre de Secours de Ferrières en conservant leur local et leur matériel à Nargis. Ce corps de sapeurs-pompiers quitta officiellement ses locaux le 1er avril 2007 au profit du Centre de Ferrières. Compte tenu de l'intérêt culturel de cette pièce, le Conseil Municipal a fait don de cet ancien matériel au Centre de Secours de Ferrières par délibération du 03 juillet 2015.



Les belles heures de la commune

LES VŒUX DU MAIRE



Dans des souhaits cordiaux et chaleureux, Patrick Rigault maire, a fait revivre tous les moments où les Nargissiens affichent leur dévouement ou leur affection pour leur village. Il a rappelé que Nargis est une petite commune qui, pour des raisons appartenant au passé, ne dispose ni d'entreprises ni d'importantes structures de vente. Sa richesse réside donc dans les hommes et les femmes qui y vivent, dans l'agriculture et dans quelques moments d'histoire. Il s'est attaché à remercier tous ceux et celles qui valorisent la commune à leur manière, soit en faisant revivre l'histoire soit en rendant le village accueillant par ses jardins et ses maisons fleuries, soit encore en venant y habiter comme c'est le cas de nombreuses familles.

Ce fut aussi l'occasion pour lui de saluer les associations et les jeunes étudiants qui lors des congés d'été, viennent en relais du personnel municipal administratif et technique. Les contraintes économiques actuelles et évolutives ne permettront malheureusement pas de renouveler cette collaboration. C'est regrettable a-t-il dit, mais au regard de la dotation financière que l'Etat ampute considérablement, la préoccupation majeure est de ne pas augmenter les impôts.

« Les travaux réalisés en 2016 ne seront certes pas à la hauteur de ce que j'espère, mais ils seront essentiellement guidés par la sécurité ». Patrick Rigault a enfin profité de ce sujet pour rappeler la volonté de la commune de toujours communiquer avec transparence, comme c'est le cas dans nos bulletins municipaux et dans nos autres publications.



DES HEURES POUR LE PLAISIR DES YEUX

Balade à Venise

JUIN

Pour la 3ème année, Martine Legendre présidente de l'association « Au fil de l'art » a permis à Nargis d'accueillir un salon d'une très grande qualité par le choix de son thème et la manière particulièrement élégante dont il était illustré. A Toury, la « Balade à Venise » a mêlé aux toiles et sculptures de verre ou de bronze, les costumes prestigieux du carnaval vénitien, les masques richement travaillés, le tout dans le silence feutré de ses personnages sans paroles. « Les Vénitiens de Montargis » qui emboîtaient le pas des visiteurs en glissant sur le sol sur un fond musical, ont vivement contribué au succès de l'exposition. Ce salon était prévu et organisé depuis longtemps et pourtant Martine Legendre était fort émue au moment de l'inauguration, craignant que certains ne trouvent son exposition un peu précoce par rapport aux inondations qui venaient de nous toucher. Patrick Rigault maire et Frédéric Néraud vice-président du Conseil départemental, la rassurèrent bien vite affirmant qu'il faut respecter le travail des artistes qui font la richesse des expositions et continuer à vivre. De l'avis de tous, cette exposition devenue véritable institution, a trouvé une place définitive dans le registre culturel local et engendré le cautionnement du Conseil départemental.



Nargis pigeonnait lors du comice agricole

AOÛT

Pour représenter Nargis au Comice agricole de Ferrières, le pigeonnier du Martroy fut choisi par le Conseil municipal comme thème du char et dès le mois de mars, une équipe d'une dizaine de bénévoles s'est réunie 2 fois par semaine, pour en assurer la décoration. Environ 1 300 heures de travail en commun furent nécessaires sans compter celles où certains ont continué de fabriquer des fleurs chez eux. Le résultat fut à la hauteur de cette somme de travail. Une autre tâche des bénévoles de l'ombre, aussi indispensable, fut celle de la confection des épis de blé pour la messe des moissons qui cette année, avait exceptionnellement lieu à Ferrières. Lors des récompenses du comice, ces deux vaillantes équipes furent chaleureusement remerciées par les organisateurs.

Les femmes furent à l'honneur

Lors de l'élection de la reine du Comice, Aurore De Temmermann fut élue 2ème dauphine et pour cette première tentative elle ne fut pas mécontente du tout. La silhouette fine et élancée d'Aurore n'évoque pas d'emblée celle d'une joueuse de rugby et pourtant c'est une vraie passion chez elle. Aurore est actuellement en fac de sport, prépare un concours de kinésithérapeute et est inscrite en formation d'éducatrice sportive ce qui lui permet d'entraîner des plus jeunes à son sport favori. Aurore trouve intéressante l'expérience de Miss qu'elle vient de vivre et entend la poursuivre sur d'autres podiums en 2017. Nous lui souhaitons dès à présent bonne chance.

De son côté Fanny Thoizon a réussi de superbes labours rectilignes, propres et sans débords ; c'était un plaisir de la voir à la manœuvre et elle obtint le 2ème prix du concours.

De l'avis de tous, participants, spectateurs, commerces ou associations, la tenue de ce comice relevait d'une parfaite organisation.





Brocante et rallye photos

SEPTEMBRE

Malgré le nombre de brocantes se tenant le même jour dans de nombreuses communes voisines celle de Nargis a accueilli plus de 100 exposants. Organisée par le comité des fêtes et des loisirs de la commune elle proposait aussi un rallye photo, complété par un questionnaire très fouillé et doté de lots attrayants. Chineurs d'un côté et curieux de l'autre ont ainsi trouvé leur plaisir tandis que soleil frites et merguez étaient de la partie. Toutes les occasions étant les bonnes, le char du comice ayant bien tenu son rôle, il fit sa dernière sortie en public lors de cette brocante. Les bénévoles qui avaient eux aussi, particulièrement bien tenu leur rôle furent remerciés par la municipalité lors d'une petite soirée d'octobre sur le lieu de naissance du pigeonnier du char. On peut regretter toutefois la faible participation au rallye photo.



Le gagnant du rallye

Salon de l'atelier d'art de Nargis

SEPTEMBRE

Nargis a tenu en septembre son 22ème salon de l'Atelier d'art avec le même niveau de qualité que toutes les années précédentes. En continuité avec les deux décennies de travail de Claude et Michel Merlin, Anabelle Méranger la présidente, et Patrick Rigault maire, ont permis à 27 artistes de présenter leurs œuvres et confié à Chantal Vortisch-Anglade le rôle d'invitée d'honneur.

Gérard Larcheron s'est exprimé au nom de la CC4V : « Les associations créent un lien social essentiel. J'éprouve une réelle satisfaction à voir ce type d'événement culturel dans les communes et je confirme le soutien futur de la CC4V à ces manifestations ».



Le palmarès

Outre Chantal Vortisch-Anglade, Patrick Rigault a également récompensé Henri Pawlowski de Chalette. Léonor Carteret de Nargis a reçu des mains d'Evelyne Lefevre maire adjointe, le prix de la ville de Fontenay et de Michel Merlin le prix de la créativité. Le prix de l'atelier a été donné à Gérard Duchêne de Saint Germain (Aube) et celui de l'aquarelle à Pierre-Jean Blot de Montargis. Récompenses de pastel et d'huile ont été respectivement attribuées à Georges Ponvienne de Yèvres et à Bernard Jaczine de Paucourt. Notons enfin une double récompense pour Alexandre De Oliveira : prix acrylique et prix coup de cœur.

Elus de Ferrières et de Fontenay étaient présents ainsi que la directrice et les enseignants de l'école René Alaux.

Art et artisanat

OCTOBRE

Artistes et artisans sous un même toit

Nargis a connu cet automne, son 1er salon Art et artisanat, organisé à nouveau par l'association « Au fil de l'art ». Belle gageure pour sa présidente Martine Legendre, car cette exposition faisait suite à la semaine des ateliers d'artistes mais n'en souffrit pas trop puisqu'une soixantaine de personnes s'est déplacée. Martine Legendre avait réuni artistes et artisans, tous ayant esthétique et savoir-faire entre les mains. On a retrouvé des artisans localement bien appréciés mais on a pu aussi faire connaissance de nouveaux talents. A retenir l'initiative très chaleureuse de la présidente qui a choyé les artistes avec son « assiette-maison » préparée par l'association et qui fut très appréciée. Exposants et visiteurs se sont exprimés sur un livre d'or qui a déjà donné envie à l'association de renouveler ce salon en 2017.



Avec Martine Legendre



Avec Nicole Devis



DES HEURES POUR LE PLAISIR D'ÉCOUTER

Concert Estelle Rabaud

FÉVRIER

Conviée par le comité des fêtes et des loisirs, dans une scénographie bien réglée, la soprano amilloise Estelle Rabaud, a donné un répertoire alternant airs d'opéra, d'opérette, lieder et comédies musicales autour de sa « Fantaisie amoureuse ». Elle était accompagnée par la médaille d'or de piano et de musique de chambre Guen-Haeng Cho, le talentueux Coréen. En promenade sur 3 époques différentes Estelle Rabaud a su passer aisément de Gaetano Donizetti à Francis Poulenc avec une escale assez voluptueuse chez Franz Lehár. Allant d'un registre musical à un autre, son interprétation de My Fair Lady de Friedrich Loewe a bien plu à l'auditoire qui comptait le sénateur Jean-Pierre Sueur et Georges Gardia président de la CC4V, aux côtés de Patrick Rigault.



Nargi's Comedia

AVRIL

4 comédiens amateurs ont occupé la scène des Comédies d'un soir proposées par la section théâtre du Comité des fêtes et des loisirs, la Nargi's Comedia. Deux auteurs du 19ème avaient été retenus pour leurs styles différents mais propres à amuser les salles : Georges Feydeau pour ses vaudevilles et comiques de situation et Anton Tchekov pour son analyse fine des mœurs de l'époque. Ce soir d'avril, le 1er auteur nous a conduit dans la chambre à coucher d'un couple déjà en dispute et auquel on vient annoncer par erreur un décès : « Feu la mère de Madame ». Le 2ème nous a fait partager les considérations d'une famille dont le sentiment le plus fort est l'amour... des biens matériels : « La demande en mariage ».

Joli décor, belle mise en scène de Jean-Pierre Margage et des acteurs qui ont donné leur maximum avec mention spéciale à Clémence Loeuillet, aussi excellente en servante nunuche qu'en vénale bourgeoise.



DES HEURES POUR LE PLAISIR DES PAPILLES

Moments gourmands avec l'ES UNRPA

repas de printemps et de fin d'année

Plusieurs fois par an, l'ES UNRPA régale ses adhérents à la salle polyvalente de la commune grâce à l'implication de Maryvonne Dubois, la présidente, Josette Roëland, Gisèle Rodot, Joëlle Krieger et souvent de Danièle Limonta, l'ancienne présidente. Cela commence en janvier avec une galette sur accompagnement musical et une tombola dont tous les billets sont gagnants. L'arrivée du printemps est l'occasion de se retrouver pour un déjeuner au décor de table champêtre et délicatement fleuri et l'automne connaît la petite collation offerte au moment de la distribution des colis et du renouvellement des adhésions. Pour terminer l'année, Maryvonne rassemble une nouvelle fois les adhérents autour d'un chatoyant menu dont les calories n'ont rien de comparable à celles de la température extérieure.

A tous ces moments gourmands de l'année, il faut rajouter le jeudi hebdomadaire des joueurs de cartes que Josette agrmente de son sourire indéfectible et de son goûter qui est un temps important dans la vie de la commune. Preuve en est : si par nécessité la salle polyvalente n'est pas libre un jeudi pour les fans du valet d'tout...Ouille, Ouille Ouille !



Soirée Antillaise

FÉVRIER

Le comité des fêtes et des loisirs de Nargis, présidé par Claude Péron, a régalé ses hôtes au cours de sa soirée antillaise de février. Pas une soirée d'inspiration antillaise, non ! Du vrai, du typique sans contre façon, fait par de purs natifs. Michel et toute sa petite famille ainsi que les membres du comité ont charmé les papilles des convives avec leurs accras au parfum des îles et leur inégalable colombo. Le cuisinier méritait bien de faire une petite pause biguine. Zouk musik, ananas créole et punch dosé de main d'expert, ont peaufiné cette soirée qui a apporté le soleil en plein cœur de l'hiver.



Goûter démocratique

JUILLET

Ce matin du 14 juillet la météo était un peu incertaine ce qui fait toujours planer une petite inquiétude pour le traditionnel goûter démocratique d'après midi. Il est vrai que ce goûter est vraisemblablement la manifestation qui fait le plus sortir les Nargissiens.

« Petite inquiétude » est bien le mot approprié à cette journée, car nous ne savons pas encore que cette date symbole de fête, de fraternité entre les peuples a été choisie pour tuer. A 22h30, le 19 tonnes assassin fauchera le maximum de personnes en zigzagant sur les trottoirs de la promenade des Anglais à Nice. Le bilan sera terrifiant - 86 morts et 434 blessés- un assassinat perpétué par les mêmes fanatiques religieux.

Donc nous ne savons pas encore et le soleil brille...

Au fil des années ce rendez vous traditionnel a du connaître des mutations génétiques exceptionnelles portant sur les éclairs au chocolat et les tartes au pommes car aujourd'hui en fait de goûter, on est franchement dans la collation sérieuse à base de saucisses, pain et fromages et boissons adaptées. Cette rencontre offerte par la mairie a valeur de partage et se place sous le signe d'une amitié citoyenne qui réunit jeunes et moins jeunes. Formons le souhait que nos fêtes et nos rencontres nationales ne deviennent pas des dates repères pour des monstres sanguinaires dépourvus d'humanité.

Déjeuner des aînés

NOVEMBRE

Boas plumes et sautoirs

Marcelle Brunet 91 ans et Gilbert Genevois 90 ans ont été les doyens de ce déjeuner d'automne des aînés placé cette année, sous le signe du Moulin rouge. La commission des fêtes et cérémonies a longuement préparé cette rencontre « Au cabaret » et le détail des décors en témoignaient : boas, plumes et sautoirs jonchaient joliment les tables et ornaient le plafond. Le thème du cabaret a été bien apprécié de l'avis de tous et l'animation musicale était intéressante. L'idée d'une tenue identique pour les membres du conseil, adaptée aux hommes et aux femmes commence à poindre ; elle n'a pas été étendue à tous mais en le sachant à l'avance, on devrait pouvoir l'envisager pour l'année prochaine.

Patrick Rigault maire, a été très sensible à la venue de Frédéric Néraud vice-président du Conseil départemental et l'en a remercié. Une autre présence fut tout à fait bienvenue : celle d'Aurore De Temmerman, dauphine de la reine du Comice, qui malgré un emploi du temps très serré entre podiums et études, a tenu à rendre visite aux aînés de sa commune. Allant de table en table comme elle le fit avec simplicité, sa venue et son beau sourire firent plaisir à tous.



Au royaume du sucre

Claire Vincent la créatrice de « Belle de sucre », a ouvert au public en novembre les portes de ce royaume de douceur, insoupçonnable depuis la route et que même certains nargissiens ne connaissaient pas. Installé dans le château de Cornou ce palais du sucre a dévoilé aux yeux et aux papilles des gourmands ses présentations en fleurs, boutons, monuments, personnages, bâtonnets, étuis ou cristaux. Pour cette première, Claire Vincent avait aménagé et scénarisé la demeure : un entrebâillement de porte devenait subtile alcôve où s'étaient fruits au sucre, chocolats au parfum de fruits et autres délicieux « dangers ».

Quelques pas le long de cette bâtisse du 15ème et la grande pièce à l'imposante cheminée, devenait salon de thé : macarons, fines tartelettes et confitures se dégustaient autour du feu. La chapelle du lieu était parée de tous les objets des plaisirs sucrés qu'elle collectionne depuis toujours tels que cuillers à confiture ou à crème, moules à pâtisseries miniatures, à nougatine, tamis et présentoirs ou encore dinettes de poupées. On pouvait aussi se documenter sur l'envergure de l'entreprise Belle de sucre, qui enjambe avec succès les frontières et les continents.

Claire Vincent a présenté son travail avec art et finesse, dosant astucieusement sa présentation gourmande d'une pincée d'histoire et la recette fut très appréciée. Sur un plan pédagogique, il serait tout à fait pertinent d'envisager une visite scolaire à partir du CE1, autour du sucre et de ses métiers.



DES HEURES POUR LE PLAISIR DES ENFANTS

Carnaval de la maternelle

FÉVRIER

Un vendredi de février vers 15 h30 on aperçut une longue troupe d'éléphants suivie de quelques loups affamés traversant les rues de Nargis. Les cornacs très attentionnés à ce cortège, n'étaient autres que les agents spécialisés de l'école maternelle, encadrant les petits élèves parés des masques d'animaux, réalisés pendant les temps d'activités périscolaires (TAP). Un très joli défilé qui signait le travail et l'implication constante de cet encadrement qualifié.

Et encore des masques

JUIN

En suivi de la « Balade à Venise » que l'association « Au fil de l'art » avait tenu à Tournay, Martine Legendre et son équipe ont conduit les enfants de la maternelle dans le monde magique des masques et des costumes vénitiens au sein du domaine de Tournay. En petits groupes encadrés par les ATSEM, les élèves l'ont écoutée parler des couleurs de l'Italie, et des bals où l'on cachait son visage. Mais rien n'est mieux que d'avoir son propre masque ; aussi grâce au sculpteur sur bois Fabrice Rodier, chacun des enfants put colorier son masque au gré de sa fantaisie et surtout l'emporter ensuite.



La fête de l'école

JUIN

Exceptionnellement, l'école maternelle a fait sa fête de fin d'année indépendamment de celle du regroupement scolaire des 4 communes (Courtempierre, Fontenay, Nargis, Préfontaines) alors qu'elle est en principe intégrée à la kermesse du SIIS (Syndicat, intercommunal d'intérêt scolaire), que réalise l'association « Jour de fête ». Cette association reverse l'argent recueilli au cours des manifestations au profit des classes de neige, classes vertes et équipements scolaires. De très jolies danses interprétées par les enfants ont démontré l'ampleur du travail fourni dans les répétitions et on a pu admirer le dévouement et la patience de l'encadrement. Les enfants étaient heureux de montrer à leurs parents – parfois moins disciplinés qu'eux au niveau bavardage – tout ce qu'ils avaient appris.

JUILLET
AOÛT

Vacances d'été à l'ACM

Depuis le 1er juillet 2016 la CC4V a acquis la compétence « Petite enfance, Enfance, Jeunesse » et mis en place les activités dans les lieux s'étant prononcés sur leur période de disponibilité durant les vacances d'été. Ce fut le cas, lors des premières vacances de 2016, gérées sur ce mode. À l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de Nargis avec l'aide des services techniques municipaux, de la maternelle au CM2, petits et grands se sont transformés en chevaliers du temps des châteaux forts avec épées et boucliers de bois. Chaque période de vacances scolaires, nous mettons sur le site communal, www.mairie-nargis.com la date d'ouverture des inscriptions dans les différents centres et le programme des journées, afin que vous puissiez choisir et vous organiser. Ces mêmes informations sont disponibles sur le site de la CC4V.

Halloween

OCTOBRE

Les enfants de Nargis se sont bien amusés au goûter d'Halloween du comité des fêtes et des loisirs. Yeux écarquillés et bouche entrouverte, ils ont écouté une sorcière de 3ème génération spécialisée dans la lecture de contes étranges. Certains visages étaient grimés avec tellement de réalisme qu'ils auraient fait peur... aux araignées. Attention aux belles dames chapeautées trop jolies... Que cachent-elles ? Des serpents, des scorpions ?



Le spectacle offert par la mairie

DÉCEMBRE

Chaque année en décembre la municipalité de Nargis offre aux élèves de maternelle un spectacle distrayant. François Helle le directeur et l'équipe enseignante, ont choisi cette année de faire appel à la Compagnie Touk-Touk, 2 fantaisistes spécialisés dans les spectacles de fin d'année pour enfants. Un peu acrobates, un peu musiciens et souvent clowns ils ont fait partager aux enfants ravis la recette de la soupe à la grimace que doit préparer Galimatias la petite sorcière.



Ils les ont apprises en TAP

DÉCEMBRE

De même chaque année, l'école maternelle de Nargis dirigée par François Helle, présente aux parents le travail effectué par leurs enfants durant les temps d'activités périscolaires. Encadrés par leur coordonnatrice Nathalie Lecland, les ATSEM font preuve d'implication, de dévouement et de patience remarquables vis-à-vis des petits élèves dont elles respectent les attirances ou les difficultés éventuelles. Une grande place a été donnée à la musique. Les rondes des petites sections étaient fort attachantes et les chansons des plus grands très bien interprétées bien que difficiles. « Qui a le droit, qui a le droit ... » de Patrick Bruel n'a pas manqué de faire émotion et on a regagné un peu plus de légèreté avec « L'oiseau et l'enfant » de Marie Myriam, bien envolé. Joli travail de tous



DES HEURES OÙ L'ON VISITE NARGIS

Visite du Conseil départemental

AVRIL

Marc Gaudet, 1er vice-président du Conseil départemental responsable de la commission des Bâtiments Routes et Transports (la CBTP) en a réuni les membres en ce mois d'avril, pour évaluer l'avancée des travaux de la véloroute. Il était accompagné de Pascal Gudin vice-président Routes, Michel Guérin vice-président Bâtiments, Michel Breffy, conseiller départemental en charge du secteur vélo, Claude Boissay secteur patrimoine, Alain Touchard Transports et Philippe Vacher électricité.

RAPPEL DU PROJET : Ce nouvel itinéraire démarré en septembre 2015, s'inscrit dans le projet Eurovéloroute n°3 qui à terme reliera Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne et s'appelle aujourd'hui la Scandibérique. De la Seine et Marne à Briare elle fait 75 kms et le département est maître d'ouvrage sur 53.5 kms (5 sont sur l'Yonne et l'agglomération montargoise en gère 17) Cet itinéraire touristique, bien que principalement consacré aux vélos, pourra également être emprunté par les piétons. Il reliera Nargis à Briare, en passant par Girolles, Cepoy, Montargis, Conflans-sur-Loing, Montcresson, Montbouy, Châtillon Coligny, Sainte-Geneviève-des-Bois, Dammarie-sur-Loing, Rogny-les-Sept-Ecluses (dans l'Yonne), et Ouzouer-sur-Trézée. Après s'être rendu sur les rives du Canal au « Martin Pêcheur » de Nargis pour assister à la mise en place du revêtement, Marc Gaudet et ses collaborateurs, sont allés voir l'achèvement des travaux à la « Tuilerie » où d'ailleurs ils ont été séduits par la beauté du site. A l'issue de cette visite il avait été implicitement convenu d'une opération événementielle durant l'été 2016, au titre d'une inauguration. Personne ne pouvait imaginer le sinistre du 31 mai qui en quelques heures, engloutit toute cette portion d'ouvrage. Restauration et reprise des travaux se poursuivent aujourd'hui mais l'achèvement définitif de la Scandibérique prévu en 2017 ne pourra vraisemblablement pas avoir lieu. Le coût global initial de l'opération jusqu'à Briare était estimé à 3 millions d'euros, financés à 40% par la région, 30% le département et 30% l'Europe mais ces chiffres n'ont plus de valeur aujourd'hui et seront dépassés.



Nargis étape du souvenir

En 2015, le 5 mai, Nargis avait connu la visite exceptionnelle d'Helen Rolfe Oliver, la sœur jumelle de Lilian Rolfe l'alliée anglaise arrêtée à Nargis puis déportée par les allemands. En 1991, un mémorial a été érigé à Valençay dans l'Indre en souvenir de ces 104 soldats des services secrets britanniques de la section F comme France, morts pour elle. Helen Rolfe Oliver avait voulu connaître le lieu d'arrestation de sa sœur Lilian, avant de se rendre à la cérémonie annuelle du 6 mai à Valençay. Cette année, à la même date nous avons connu 2 autres visites anglaises motivées par la même démarche : Barbara Cronck cousine de Lilian Rolfe et l'écrivain maître de conférences, Clare Mulley. Patrick Rigault et le conseil municipal les ont accompagnés dans une visite détaillée de l'ancienne école où les instituteurs Maurice et Jeanne Verdier hébergeaient Lilian Rolfe et dans la bibliothèque actuelle qui porte son nom. L'histoire ne s'arrête pas là car Clare Mulley a été sollicitée par un Tour operator anglais pour animer en octobre, un périple de mémoire autour des « Guerriers de Churchill », les alliés anglais, sur le trajet du mémorial de Valençay.

Et de fait, Nargis est devenu ce 1er octobre, une étape d'un voyage historique pour des hommes et des femmes férus d'histoire et de service secret britannique. Une autre anglaise, cousine de Lilian Rolfe et passionnée par son courage l'a faite revivre et mise en scène, parfois en « gabardine » ou blouson militaire incognito, parfois émetteur radio en mains, écouteurs aux oreilles... Très fort, très émouvant. Patrick Rigault a ouvert ce moment historique en compagnie de Michel Verbeke, conseiller défense près le préfet de Région et du Loiret, au sein de l'exposition créée par Bernadette Péron conseillère municipale et historienne. « Service secret britannique et Résistance française » retraçait le parcours de Maurice et Jeannette Verdier qui faisaient œuvre de Résistance dans le réseau Etienne Leblanc. C'est eux qui hébergeaient Lilian Rolfe membre du réseau Historian des SOE (Special operations executive) et tous trois furent déportés dans les camps. Anglais et français ont partagé cette exposition dont certains panneaux comportaient des photos de classe des années de guerre, ce qui a bien plu aux aînés de la commune.



Mais pas de visites intempestives

La malveillance en milieu agricole devient malheureusement de plus en plus fréquente aussi la mairie de ferrières a proposé une réunion d'information menée par l'adjutant de gendarmerie Christophe Groetz.

Les cambriolages

Quel que soit le domaine concerné trois points amènent le malfaiteur à cambrioler : il faut que ce soit facile, qu'il soit sûr de gagner et sûr aussi de ne pas être identifié. Ces trois critères conditionnent les conduites de prévention des cambriolages. Ces conduites de base sont : le verrouillage maximal au mieux du possible, les éclairages extérieurs, les alarmes, vidéo-projection et le rangement du matériel. Parmi les facteurs favorisant les cambriolages, les signes évidents d'absence sont à éviter. Dans le domaine agricole les vols de carburant et de productions sont difficiles à prévenir intégralement. Quelques mesures peuvent cependant freiner cette malveillance : ne faire le plein qu'avant utilisation et munir son réservoir d'antivols spécifiques ou rendre les pompes inopérables. Dans tous les cas, il convient de matérialiser les limites de propriété, bloquer les accès inusités et les caméras de chasse sont toujours utiles. Les petits engins doivent être bâchés et attachés et si possible, placés devant un plus gros qui sert d'obstacle ; les pièces et dispositifs nécessaires au démarrage peuvent également être ôtés. Aujourd'hui certains engins agricoles sont dotés d'outils de géolocalisation utiles au repérage.

Quand le mal est fait...

Appeler le 17 : c'est Orléans qui reçoit et envoie l'appel sur la brigade disponible ; Il faut alors être extrêmement précis sur la description du lieu du délit, interdire l'accès au lieu et ne pas utiliser les armes à sa disposition. Ensuite, déposer plainte et informer les organismes concernés. L'adjutant Groetz a bien précisé qu'il dispensait des conseils et des recommandations mais qu'aucune mesure ne peut prévenir à 100% un cambriolage.

DES HEURES POUR LA MÉMOIRE



8 mai 2016

Il est de plus en plus fréquent que les directives ministérielles invitent les communes à faire intervenir les jeunes dans les cérémonies commémoratives ; c'est ainsi le moyen de tisser le maillage du souvenir entre les générations et Nargis est de longue date dans cette démarche. Cette année encore, enfants et adolescents ont joué un rôle important lors de la commémoration de la Victoire de 1945. Dans son discours Patrick Rigault maire, s'est placé lui aussi en « humble maillon de transmission d'actes héroïques effectués par des hommes et des femmes qui ont défendu jusqu'à la mort un état de droit. »

Le mois de mai est bien particulier pour Nargis situé sur le chemin du pèlerinage annuel des alliés anglais vers leur mémorial du souvenir dans l'Indre (voir pages précédentes). De fait, Patrick Rigault a narré la visite deux jours avant ce 8 mai, de deux anglaises sensibilisées à l'héroïsme de Lilian Rolfe.

« Dans ce lieu où aujourd'hui, nous rendons hommages à nos 3 déportés Maurice et Jeanne Verdier et notre alliée Lilian Rolfe, j'ai trouvé légitime de vous faire partager ces moments qui perpétuent l'histoire et ennoblissent notre commune ». Les remerciements de Patrick Rigault se sont adressés au lieutenant-colonel Patrick Nolin, au président des Anciens combattants Maurice Péron, à Gérard Larcheron maire de Ferrières, et au major de gendarmerie Lydie Rousseau, présents à ses côtés.



14 juillet 2016

Il est un peu plus 16 heures et Patrick Rigault dans son allocution, rappelle ce que furent les deux grands 14 juillet de histoire et qui se succédèrent à un an d'intervalle. Celui de 1789 était symbole de révolution, celui de 1790 représentait le rassemblement, l'union et la paix qui allaient générer les droits de l'homme. Mais il évoque aussi la réalité du moment : il y a 3 semaines, l'union européenne s'est endormie à 28 pays, le jeudi 23 juin et s'est réveillée à 27 le vendredi. La Grande Bretagne a fait son exit ...« Face à un pays qui vient de quitter l'Union Européenne, peut-être la question de la fragilité de cette Union se pose-t-elle? ».

Puis Patrick Rigault revient sur notre propre sinistre, celui des inondations du printemps adressant une pensée profonde aux sinistrés et une reconnaissance très appuyée à tous bénévoles, particuliers et entreprises, locaux ou extérieurs.

A l'issue des remerciements d'usage à toutes les personnalités on a eu plaisir à écouter plusieurs morceaux de musique vaillamment interprétés par « Les Abeilles », la fanfare de Château-Landon et nous les en remercions.

En fin de cérémonie le maire a convié l'assistance au traditionnel goûter démocratique qui réunit les officiels et les particuliers, les jeunes et les moins jeunes et dont l'appréciation se mesure... à la vitesse de disparition des saucisses et des fromages de chèvre. Comme nous l'avons dit précédemment, à ce moment de la journée nous ne savions pas encore qu'à quelques heures de là, un nouveau carnage allait se produire exécuté par des assassins incapables de comprendre les valeurs représentées par un 14 juillet ou déterminés à les détruire.

11 novembre 2016

Patrick Rigault a lu avec beaucoup de gravité le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'état auprès du ministre chargé des Anciens Combattants et de la mémoire

« Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la grande Guerre depuis 4 ans... Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu aux morts pour la France ...le Président de la République a décidé qu'un monument sera dédié à ces femmes et à ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs...Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire »

Et à son tour, avec le sérieux qu'on lui connaît Mathieu Loeillet s'est fait le porte-parole du message des Anciens combattants « Au temps où nous sommes, devant les dangers auxquels notre génération est confrontée, qui pour être de toute autre nature n'en sont pas moins réels, il est sans doute nécessaire de s'en souvenir. »

En point d'orgue de la cérémonie

Après les discours et dépôts de gerbes Patrick Rigault a remercié tous ceux qui l'avaient une nouvelle fois assisté dans cette cérémonie : le lieutenant colonel Patrick Nolin, l'adjudant Christophe Groetz qui représentait la gendarmerie et Gérard Larcheron maire de Ferrières. Puis, accompagné de Maurice Péron président des Anciens Combattants, il a convié l'assistance à se rendre en salle polyvalente pour faire connaissance avec l'exposition municipale « De Nargis à Verdun » réalisée pour l'occasion et présentée par la conseillère historienne : Bernadette Péron.



Exposition « De Nargis à Verdun »

L'exposition municipale travaillée par Bernadette Péron, retraçait la vie interrompue des 39 soldats qui ne sont pas revenus de la guerre. Elle a vu le jour grâce à la collaboration des hommes et femmes de Nargis qui ont souhaité sortir de l'oubli et honorer tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté actuelle. Les données historiques ont été généreusement enrichies par les prêts personnels d'objets, armes et mannequins.

Les lectures d'extraits d'ouvrages effectuées par Christine Toffin, la petite fille de l'infirmière qui officiait alors sur le front (Cécile Cõnil épouse Belin) ont bien ponctué la visite. Lors d'une telle exposition on formule le souhait que les jeunes générations se l'approprient mais n'est-ce pas un vœu pieux dans le contexte mondial actuel ? A l'occasion du 11 novembre, les Anciens combattants de la commune, sous la présidence de Maurice Péron, ont fait mettre en vitrine, le drapeau de l'Union des Poilus de Nargis de 14/18 ce qui n'a pas manqué d'intéresser. Cette exposition du 11 au 13 novembre 2016, a été aimée pour sa proximité et la richesse de sa documentation.

De Nargis à Verdun

EXPOSITION
11-12-13 NOVEMBRE

Tous les jours à 16 h,
lecture de textes choisis par
Christine TOFFIN

entrée libre

Salle polyvalente

14h30-18h

La vie associative

ASSOCIATIONS ET BIBLIOTHÈQUE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	COORDONNÉES
ANCIENS COMBATTANTS	Maurice Péron	02.38.95.74.90
ATELIER D'ART	Anabelle Méranger	06.61.44.38.57
CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE	Maurice Breuil	06.78.91.00.95
COMITÉ DES FÊTES	Claude Péron	06.75.04.54 .89
ES UNRPA	Maryvonne Dubois	07.88.68.90.41
JOUR DE FÊTE	Karim Boufidjeline	02.38.95.82.54
REFUGE D'ANIMAUX	Jean-Pierre GRZELCZAK	06.49.45.99.22 et 02.38.95.88.48
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Pierre Lecland	02.38.95.71.55
SPORT ET LOISIRS	Nicole Devader	02.38.95.82.63
SYNDICAT AGRICOLE	Jean-François Thoizon	06.12.80.74.94

Demande de subvention

Les associations de Nargis, ou extérieures à la commune, peuvent effectuer une fois par an, une demande de subvention à la municipalité. La demande est à adresser au maire et à déposer au secrétariat en février. Tous les dossiers complets sont étudiés (imprimé téléchargeable sur : www.mairie-nargis.com)

Un dossier complet est ainsi constitué :

- 1 exemplaire des statuts pour une première demande ou en cas de modification
- Le rapport moral relatant les activités de l'année écoulée
- Le bilan financier de l'année écoulée, adopté lors de la dernière Assemblée Générale du Conseil d'Administration.
- Le projet de budget pour l'année concernée par la demande de subvention
- Un relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Nous invitons l'ensemble des associations à nous faire connaître régulièrement leurs activités afin que nous puissions en assurer la diffusion, soit par voie de presse, soit par le site communal www.mairie-nargis.com

Bibliothèque

La bibliothèque de Nargis, située dans la cour de l'ancienne école 55, rue de la mairie, Salle Lilian Rolfe, est ouverte en dehors des vacances scolaires aux horaires suivants :

- mercredi de 10h30 à 11h30 au profit des élèves de la maternelle
- mercredi de 17h à 18h – tout public
- samedi de 10h30 à 11h30 – tout public
- Toutefois, en juillet et en août une permanence est assurée le mercredi de 10h30 à 11h30

Contacts : Marie-Thérèse Debonnaire et Pascal De Termmerman 06.83.35.73.13

Nous remercions les personnes qui nous donnent de nombreux livres et nous permettent de compléter ou de renouveler notre collection.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour nous aider à tenir les permanences.



ES UNRPA

Maryvonne Dubois présidente de l'ES UNRPA a tenu son assemblée générale de novembre, assistée de Josette Roëland secrétaire (et maîtresse des « après-midi cartes »), Joëlle Krieger trésorière ainsi que Josiane Raveau membre et Gisèle Rodot toujours aussi active.

La présidente a d'emblée fait part de son insatisfaction vis-à-vis des adhérents globalement peu assidus aux manifestations proposées. « Quand on fait partie d'une association, venir au moins une fois dans l'année est un minimum » En effet, Maryvonne Dubois et le bureau nargissien s'efforcent de trouver des réjouissances variées, maintes fois gratuites et la déception est trop souvent au rendez-vous. Danièle-Laure Beurain présidente de la Fédération du Loiret, a rappelé les possibilités du comité solidarité vieillesse et les avantages pécuniaires des complémentaires proposées par la Fédé. Le bureau de la section de Nargis a été reconduit dans sa totalité et a même accueilli un nouveau membre : Jean-Claude Ternois.

Deux généreux dons ont ponctué la vie associative

En janvier, quatre vélos bi-tricycles et 5 patinettes ont été offertes à l'école maternelle de Nargis par l'association locale Sport et Loisirs.

Prenant conseil de François Helle, directeur de la Maternelle, Madame Devader présidente, a en effet souhaité faire un don qui se matérialise de façon à la fois éducative et ludique. Tous les enfants du SIIS, le regroupement scolaire, devant passer par la maternelle, on ne peut faire mieux en matière de profit durable. Très astucieux, le système bi-tricycle avec plateforme arrière permet de monter à 3 dessus en même temps : c'est plus drôle ! Outre cette générosité, Madame Devader a mené cette entreprise discrètement avec la complicité de François Helle afin de pouvoir en faire la surprise à la commune et Patrick Rigault maire de Nargis, en a été très touché. Il s'associe au SIIS et au Conseil municipal pour adresser ses vifs remerciements à cette association qui mériterait bien quelques bonnes volontés supplémentaires pour être moins en sommeil...

Lors de la tenue à Nargis du salon « Balade à Venise » organisé en juin par Martine Legendre, présidente de l'association « Au fil de l'art », cette dernière avait fait savoir que le produit de la vente des catalogues et de la tombola serait attribué aux sinistrés des récentes inondations de juin, par l'intermédiaire du CCAS. Avec rigueur, à la mi-juillet, elle a confirmé ses dires par courriers adressés au maire de Nargis qui avait accueilli l'exposition et au maire de Dordives son lieu de résidence, afin de concrétiser la remise d'un chèque à part égale entre ces deux communes. Le CCAS de Nargis a donc été bénéficiaire d'une somme de 386 euros qui ont été rajoutés à la somme versée par la Région ; le tout étant ensuite partagé par l'ensemble des sinistrés bénéficiaires des aides de l'Etat. L'ensemble des élus de Nargis adresse ses vifs remerciements à l'association « Au fil de l'art ».



C'est arrivé en 2016

C'est arrivé à nous tous Français et citoyens

Le début des massacres avait commencé dès 2012 avec les crimes de Toulouse. Janvier 2015 précipita les tueries avec Charlie Hebdo, la jeune policière et l'hypermarché Casher ; en août l'attentat du Thalys fut évité in extremis mais le 13 novembre 2015, Paris connaîtra l'horreur du Bataclan et du stade de France avec ses 136 morts et 350 blessés.

2016 débute de la même atroce manière avec l'attentat du commissariat du 18ème arrondissement. Puis, tout près de nous, l'aéroport de Bruxelles accusera la douleur de 32 morts et 340 blessés et l'épouvantable série se poursuit. Le 14 juillet de cette année, 86 personnes ont perdu la vie sur les trottoirs de Nice parce que c'était un jour de fête et que ces assassins ne le supportent pas.. Le camion a fait le maximum de zig-zag pour atteindre le maximum de familles venues au feu d'artifice. Il y aura 434 blessés dans leurs corps, mais tellement plus de blessés d'esprit. Une nouvelle fois, Patrick Rigault a convié ses concitoyens à s'associer à la peine des victimes et de leurs proches au cours du recueillement d'une minute silencieuse. Les méthodes de tueries de ces monstres sont diaboliquement organisées par des individus déterminés à anéantir et le 20 décembre en plein marché de Noël c'est à présent Berlin qui porte le deuil de 12 morts et peut-être plus à venir... Où cela s'arrêtera-t-il ?



La crue du Loing

un réel sinistre

Mardi 31 mai 14 heures, le téléphone ne cesse de sonner dans le secrétariat du SIIS (Syndicat intercommunal du regroupement scolaire) : les parents d'élèves préviennent qu'ils n'arriveront pas à l'heure pour récupérer leurs enfants : la pluie ininterrompue depuis 2 jours, rend la circulation depuis Montargis, quasi impossible et l'inondation est imminente. Mardi soir le canal déborde : les jardins en bordure puis les habitations, sont envahis... Dès 6 heures du matin mercredi, le flot enfle, déborde, recouvre et ne cesse de monter. Le Loing sort de son lit, se jette en cascade dans le canal qui lui est parallèle et le sinistre s'aggrave en début d'après-midi. Les premiers habitants sont évacués. 25 maisons seront inondées au niveau de l'habitation, car on ne parle même plus des caves ; 15 d'entre elles seront évacuées en démarche d'hébergement. Depuis cette heure matinale, ce 1er juin, la mobilisation des élus est totale : une seule préoccupation, la sécurité sur les routes et dans les maisons. Avec l'aide de la préfecture les procédures se mettent en place et chacun comprend vite son rôle : à la tête de cette mobilisation Patrick Rigault le maire, en pilote de cellule de crise.

Trop d'eau d'un côté pas assez de l'autre

Mais l'eau monte toujours, il y a de nombreuses heures que nous sommes coupés de Fontenay-sur-Loing très touché aussi et nous ne pouvons plus traverser la Nationale 7. L'autre accès à la RN7 qui se fait habituellement par le Pont de Dordives n'est plus possible non plus : hormis la route de Préfontaines, Nargis est isolé. Mais s'il y a trop d'eau partout, en revanche il n'y en a plus dans le château d'eau qui alimente Nargis et Préfontaines et donc plus d'eau au robinet. Est-ce la force du courant ou les objets volumineux transportés qui ont endommagé la station de pompage et de traitement de l'eau potable de la Prairie totalement submergée ? Pour le savoir nous faisons appel à la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural) qui délègue ses hommes et une embarcation. Malgré les 120 chevaux du canot à moteur les hommes ne parviendront jamais à faire marche arrière et à lutter contre le courant. C'est un hélicoptère de la gendarmerie qui les treuillera après plusieurs heures retenus par les arbres, alors même qu'un puissant véhicule nautique des pompiers





Le Martin Pêcheur



(VNM 01) venait également à leur aide en cas d'échec de l'hélicoptère. Dans toutes les communes sinistrées les pompiers ont fait preuve de courage et de dévouement sans réserves au point que lors de la Sainte Barbe et sur incitation du Conseil départemental, ils ont été décorés de la Fourragère tricolore, récompense exceptionnelle pour un comportement exceptionnel.

Réagir vite

Haut-parleur, site internet actualisé 2 fois par jour, et affichages, nous mettons tout en œuvre pour informer la population de notre action et de l'évolution de la situation. Nous effectuerons par quartiers en voiture et en mairie 4 distributions d'eau en bouteilles : le 1, le 4, le 8 et le 15 juin avant le rétablissement de l'eau attestée potable. Les pompiers assureront la mise à disposition d'eau sanitaire depuis le 3 juin à la salle polyvalente. Le retour de l'eau potable sera effectif le 17 juin 2016. Le niveau d'eau baissant enfin, il a été possible de visualiser comment le raccordement des tuyaux de pompage avait cédé et d'entamer la remise en état... Malgré les conditions climatiques éprouvantes et les contraintes liées à l'isolement et à l'absence d'eau potable, la population s'est montrée très bienveillante à l'égard des élus impliqués sans réserve et il convient de leur adresser notre gratitude. Grâce aux agriculteurs de Griselles et de Ferrières un premier approvisionnement en eau a été possible ; les communes de



Sceaux et de Courtempierre ont alimenté les citernes des pompiers qui ont été d'un grand secours en termes de pompage. Les scouts ont offert un prêt de bidons et diverses entreprises ont apporté leur concours : Chambon, Cristalline, Antartic, Carrefour Market, la Croix Rouge etc. Il faut remercier intensément les bénévoles et volontaires qui se sont proposés spontanément pour l'hébergement et l'aide sous toutes formes. Les membres du CCAS se sont diligentés pour une ouverture immédiate des dossiers de sinistre afin d'accélérer les prises en charge et les remboursements. S'il est vrai que nous avons fait le maximum pour gérer l'urgence humaine, il n'en est pas moins vrai que certains souvenirs resteront très pénibles à certains d'entre nous. On a tendance à toujours faire référence à la crue de 1910 (3.50m), dépassée par celle de cette année, mais les écrits de la SEM* et de la DRIEE** rapportent la crue de 1770 haute de 3.95m et qui emporta le Pont de Nemours. Elle aurait atteint 16 pieds (5.23 m) à Moret-Sur-Loing. Fontenay, Dordives, Souppes et Nemours font partie des communes les plus touchées cette année. Pour conserver dans les archives de la mairie, nous avons collecté sous forme d'un DVD, une série de photos et vidéos des différents épisodes de ce sinistre ; sur demande individuelle ou d'entreprise, une copie peut en être réalisée.

*SEM : Société d'émulation montargoise

** DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie





Les dégâts et coûts induits par la crue

La Véloroute voit son inauguration prévue à l'été 2 016, reportée de plusieurs mois. Revêtement détruit et tissu géothermique arraché : les travaux de réfection sont lourds et prendront du temps. Au niveau du SIANF (Syndicat intercommunal d'assainissement de Nargis-Fontenay), le poste de l'avenue de la Libération, équipé de 2 pompes DIP a été submergé. Ces moteurs extérieurs à la pompe ont forcément grillé : coût 4 500 € HT. Les eaux usées continuant d'arriver il fallut faire appel à 2 camions hydrocureurs de la SAUR pendant une semaine et pour un coût de 18 000 € HT. La franchise est de 1 400 € et l'assurance verrait d'un bon œil que la SAUR fasse « un petit geste ». Dossier en cours à ce jour. Au SPEPP (Syndicat de production d'eau potable de la prairie) toutes les connexions et cartes sous les couvercles, se sont trouvées dans l'eau, de même que les vannes électriques et diverses commandes ont été noyées dans l'usine.

Les buses d'un forage ont été déplacées et ont perdu leur étanchéité. Coût des travaux 13 940 € HT, pris en charge par l'assurance hors franchise. Dossier en cours à ce jour. Il y avait 2 cm d'eau au pied des armoires électriques mais elles ont été épargnées de justesse.



Les compétences de la CC4V

Par arrêté préfectoral en date du 14 avril 2016, la CC4V dispose de la compétence urbanisme.

Depuis le 1er juillet 2 016, la CC4V est en charge de la compétence Culture et tourisme et patrimoine ainsi que de la compétence « Petite enfance, Enfance Jeunesse ». L'acquisition de cette dernière impacte directement les vacances des enfants. L'« extrascolaire » (journées de vacances où il n'y a pas du tout d'école) sera géré par le Service Jeunesse de la CC4V qui planifie l'accueil des enfants dans les différents centres de loisirs et organise les activités de journée. Les vacances de Toussaint, Noël, février, Pâques et d'été sont donc gérées par la CC4V. Le site communal www.mairie-nargis.com annonce régulièrement très en amont, les programmes et ouverture des dossiers d'inscription aux vacances. Le « périscolaire » (en période d'école) continue d'être géré par le SIIS qui assure l'accueil des élèves le matin, le soir et le mercredi après-midi, et continue toujours d'assurer cantine, transport et aménagement des locaux scolaires. Le SIIS a donc modifié ses statuts en conséquence.

D'autres transferts de compétences vers la CC4V sont prévus : en 2018 les milieux aquatiques et la prévention des inondations et en 2 020 celui de l'eau et de l'assainissement.

Investissements et travaux divers

Malgré un budget de plus en plus contraint en raison de la situation économique actuelle, la municipalité entreprend des travaux ou acquiert des équipements afin d'assurer un meilleur confort aux habitants du village et maintenir une qualité de vie. Faisons ensemble un petit tour d'horizon des dépenses d'investissement de l'année 2016. (Les montants ci-dessous sont mentionnés en TTC sauf mention contraire).

BATIMENTS COMMUNAUX

Compte tenu d'un bon état général, peu de travaux d'investissement ont été effectués sur les bâtiments communaux. En revanche, en partenariat avec le Syndicat du Pays Gâtinais, la Commune étudie la possibilité d'effectuer des travaux d'économie d'énergie à la salle polyvalente, énergivore par de l'ancienneté. En effet, sous réserve du respect d'un cahier des charges strict et d'un gain certain d'économies d'énergie après travaux (au minimum 50 %), une subvention est susceptible d'être allouée à la Commune (Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Gâtinais). Le cabinet R & O situé à Orléans, a été chargé dernièrement d'établir le diagnostic préalable (en cours). Cette prestation sera réglée en 2017 (1 980 €). Compte tenu du taux élevé d'économies difficilement atteignable, ce projet de travaux n'aura peut-être pas de suite mais il faut essayer. En 2016, la salle polyvalente a cependant fait l'objet de travaux de sécurisation du tableau électrique (Sté AEDIS - 822 €) et ce, afin d'assurer la sécurité des usagers et intervenants : le tableau est désormais non accessible au public et aux agents non habilités. Pour les mêmes raisons sécuritaires, le tableau électrique principal de l'atelier municipal a été rendu non accessible au public (1 506, 56 € - PSFP Electricité générale à Nargis).

Ces travaux ont été effectués dans le cadre d'actions figurant au document unique (Sécurité des agents communaux) - Par ailleurs, une gouttière en PVC a été installée (Ent. J.L. PETIT) sur le logement communal 11, place de l'église (462€).

VOIRIE ET RESEAUX

Le bureau d'études ECMO à Villemandeur a été retenu pour définir les projets et assurer la maîtrise d'œuvre du programme de travaux de voirie 2016 (7 080 €). Ces travaux viennent de s'achever au moment où nous rédigeons. Le marché a été confié à EUROVIA. Il comportait une tranche ferme (80 814 €) et une tranche conditionnelle (11 940 €) et concernait les secteurs suivants :



- ⊙ Rue des Hauts de Brière à Beaulieu ; rue des Bois-de-Vaux, du Val Boisé à la route des Gourdet ; Route du Bois des Sablons à Villiers, sous le bois jusqu'au carrefour avec la rue de Villiers ; impasse des Pieds Chauffés et route du Pont-de-Dordives à Toury. Dans cette dernière voie, les travaux ont consisté en la création d'un réseau d'eaux pluviales avec reprise de grilles existantes (évacuation dans une tranchée d'infiltration créée sous espaces verts).
- ⊙ Quant aux autres voies précitées, elles ont bénéficié d'une restructuration et d'un renforcement de chaussée à l'enrobé ou d'un enduit coulé à froid bicouche en finition et de reprise d'accotements.
- ⊙ Une subvention d'un montant de 16 597 € a été accordée par le Conseil départemental du Loiret au titre du Fonds d'Aide à la Voirie Communale (FAVC) ; qu'il en soit ici vivement remercié. Enfin, des panneaux de signalisation ont été acquis pour un montant de 379, 05 €.
- ⊙ Hors investissement, signalons une subvention de 1 300 € accordée par le Département au titre de l'aide d'urgence suite aux inondations. Les travaux de réparation du Pont de Nançay interviendront en 2017 (section de fonctionnement). D'autres subventions d'aide d'urgence ont été sollicitées auprès de la Région et de la Préfecture et sont en cours d'instruction. De même, à ce titre, la Commune a souscrit un prêt exceptionnel à 0 % (7 700 €) sur deux ans auprès de la Caisse d'Epargne pour le montant total des travaux sur ce pont.
- ⊙ En matière de réseaux, l'éclairage public a fait l'objet d'une extension impasse du Ruisseau (Sté SOMELEC - 1 553, 94 €). Deux poteaux d'incendie (1 197, 42 €) ont été remplacés vers la salle polyvalente et rue des Erables aux Sapins (CMPO).

EQUIPEMENTS DIVERS

Atelier municipal - Les agents communaux ont bénéficié de nouveaux matériels ou équipements parfois pour tenir compte du plan d'actions du document unique listant les risques et les mesures de sécurité liés aux postes de travail des agents : un kit d'élagage comportant notamment un boudrier et diverses pièces annexes (1 022, 40 €), deux bacs de rétention avec caillebotis (produits dangereux - 737, 52 €),

matériel sécuritaire de chantier (947,77 €), une tondeuse Stiga électrique (899 €), un nettoyeur haute pression compact (434,60 €), et différents petits matériels tels un chargeur de batterie, pictogrammes ..., pour un total de 345,26 €.

Informatique - L'équipement informatique de la mairie dont licence cimetière, formation incluse a représenté un total de 5 038,96 € dont dépenses reportées de 2015.

Enfin, signalons que les emprunts en capital inscrits en investissement au budget 2016 ont représenté 51 233,39 €.

Outre les subventions diverses énoncées plus haut, au nombre des recettes d'investissement figuraient le Fonds de Compensation de la TVA (16 704 €) au titre des dépenses 2014 et la Taxe d'Aménagement (10 744,40 €).

L'INVESTISSEMENT DU SERVICE DES EAUX

Le réseau d'eau potable communal a été créé en 1948. Il a été étendu depuis lors mais certaines canalisations anciennes sont sujettes aux fuites ou sont sous-dimensionnées. Un marché a été attribué à l'entreprise SAS TINET TP (65 521,00 H.T. €) ainsi qu'un avenant (+ 1 797,50 € H.T.) afin de procéder aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable et de lutte contre l'incendie en changeant une canalisation pour partie route de Préfontaines (RD 31) et rue Raymond Beignet. La réception de travaux a eu lieu le 16 décembre 2016. Le diamètre de la canalisation a été porté de 100 à 160 mm. Ce renforcement de réseau permet en outre d'augmenter le débit des poteaux d'incendie et de mieux desservir les secteurs concernés. L'Etat a accordé une subvention prévisionnelle de 23 392 € pour ces travaux au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement. En outre, un prêt de 80 000 € a été contracté par le Service des Eaux en 2016 pour une durée de trois ans. D'autre part, signalons le contrat de location d'un nouveau photocopieur, scanner, télécopieur, imprimante pour une durée de 4 ans auprès de Dactyl Buro avec un tarif préférentiel en raison de l'adhésion de la Commune à la Centrale d'Achats départementale Approlys. D'autres travaux ou équipements sont d'ores et déjà envisagés par l'équipe municipale pour l'année 2017. Nous vous en reparlerons dans nos autres publications.

PLU et PLUI



MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Par arrêté préfectoral du 14 avril 2016, la CC4V est compétente en matière d'aménagement de l'espace. Dorénavant, elle gère donc en lieu et place de ses communes-membres, le Plan Local d'Urbanisme et tout document en tenant lieu ou la carte communale actuellement en vigueur sur ces territoires.

Dans le même temps, une modification simplifiée du PLU de Nargis s'est révélée nécessaire. Il s'agissait d'un changement de zonage (Nhh au lieu de Nh) portant sur les parcelles des dépendances dites « du château de Toury ». Le but était de permettre l'aménagement d'une salle de réception (mariages, etc.) et de préserver ainsi les communs dont la qualité architecturale est manifeste.

Cette procédure a été menée par la CC4V en partenariat avec la mairie de Nargis. Un dossier a été mis à disposition du public pour observations éventuelles du 7 octobre au 8 novembre 2016 inclus, tant à la mairie de Nargis qu'au siège de la CC4V à Ferrières. En outre, ce document a été mis en ligne sur les sites respectifs de celles-ci.

Cette modification a été approuvée par le Conseil communautaire de la C.C.4.V. le 24 novembre 2016.

DOCUMENT D'URBANISME : BIENTOT, DU PLU au PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Nargis a été approuvé le 20 décembre 2013. Ce document fixe le règlement applicable en matière d'urbanisme et plus particulièrement, de construction sur l'ensemble du territoire communal en fonction des zonages. Il vient de subir une modification simplifiée approuvée par le Conseil communautaire de la C.C.4.V. (voir article ci-dessus).

Compte tenu de cette nouvelle compétence « urbanisme », le Conseil communautaire de la CC4V envisage l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i) et a chargé le bureau d'études ECMO de l'établissement d'un premier diagnostic. Des réunions préparatoires ont d'ores et déjà eu lieu auxquelles étaient conviés les maires des communes membres ainsi que leurs adjoints et les agents communaux en charge de ce domaine d'activités.

Précisons cependant que le Maire demeure compétent en matière de délivrance des autorisations d'occupation des sols (permis de construire, déclaration de travaux, etc.). Ces demandes, sauf quelques exceptions, sont effectivement instruites « au nom de la commune ».



État civil

Bienvenue à :

Anna BALMANN
 Lina BOUTAHAR
 Elena CHODAK
 Vincent DELAGARDE
 Mélyssandre DONIZEAU
 Eden FOUIN
 Eden FONTAINE
 William FOURMENT JOLIVET
 Mya GIRARD
 Milovan JANCESKI
 Timéo JOHNSON
 Léo JOUANNET
 Noémie LE GOFF
 Lalouna LE PESQUER
 Lyam LEROUGE -TALAMANDIER
 Loann POLISSET
 Nolann VEUVE
 Matïo VINHAIS PEREIRA

18
 NAISSANCES



Ils nous ont quittés



Parmi ceux qui nous ont quittés, nous avons une pensée particulière pour cet instituteur que plusieurs d'entre nous ont eu : Robert Gemton. Mort à 98 ans il a enseigné de 1947 à 1973 avec la volonté farouche de mener ses élèves au niveau le meilleur. Strict dans son enseignement, « on ne plaisantait pas avec lui » mais soucieux de développer chez eux le sens de la découverte, ses anciens élèves en parlent avec beaucoup d'estime.

Bienvenue également à Madame Rita De Seixas qui après avoir demandé sa naturalisation a acquis officiellement la nationalité française.

Quant à Tiago Vinhais Pereira, il a été mis sous la protection de la cité et de ses parrains et marraines, grâce à son baptême civil effectué par Patrick Rigault, le 16 avril 2016

6*
 MARIAGES

Ils se sont engagés

Aurélié BARCHON et Arnaud MARIT
 Coralie NGO NYUNAI et Paul VANHAELEN
 Jeanine MORANDINI et Dominique Baron
 Amélie BIZIÈRE et Sylvain Humez
 ...pour le meilleur et pour le pire...

Partis en 2016

13
 DÉCÈS

Salvatore ARMENI
 Catherine BEAULANT née BOILLET
 Odette BEIGNET née LEFÈVRE
 Sophie CARIOU
 Jean CHARBONNEAU
 Claude DEVADER
 Ghislaine FLOTTES née DEBILLER
 Régis FLOTTES
 Odette JABIER née MONICARD
 Jean-François JULY
 Simone MEHNAOUI née GOUIN
 Albertine PERRIER née QUINTIN
 Jean VALENZUELA

NOS FUTURES RENCONTRES

1^{er} semestre 2017

Janvier

- le 15 : Galette et tombola ES UNRPA

Février

- le 4 : Carnaval du SIIS à Courtempierre

Mars

- le 22 : Fête départementale ES UNRPA Pithiviers

Avril

- le 9 : Repas de printemps ES UNRPA
- le 23 : Election présidentielle

Mai

- le 7 : Election présidentielle

Juin

- le 4 : Fête de la pêche pour les enfants
- le 10 et 11 : Fête du village, animations de la municipalité et vide-grenier du Comité des fêtes et des loisirs
- le 10 au 18 : Salon «Auil de l'art» Toury
- le 11 et 18 : Elections législatives
- le 24 : Kermesse du SIIS

En complément de notre édition bi-annuelle du L.I.E.N
(Les Informations et Evénements de Nargis) nous vous invitons à consulter régulièrement l'agenda de la commune, sur :

www.mairie-nargis.com

Les temps forts de la commune y sont annoncés ou relatés.

